

Liste des documents nécessaires pour votre déclaration fiscale :

Célibataire - Avec un bien immobilier – Avec/Sans enfant(s)*

**Divorcé(e)/Séparé(e)/Pacsé(e)/Veuf(ve)/Concubinage*

REVENUS :

- Certificat de salaire annuel (au complet)
- Justificatifs d'autres revenus (allocations familiales, subsides, chômages etc.)

BIEN IMMOBILIER :

- Valeur locative et valeur fiscale (au complet)
- Frais d'entretiens du bien immobilier (charges de copropriété également)
- Justificatifs intérêts d'emprunts (date d'occupation, dette hypothécaire)
- Assurance habitation et attestation cantonal de l'énergie (HPE et THPE)

AUTRES DÉDUCTIONS :

- Frais de perfectionnement & cotisation syndicales
- Attestation 3ème pilier A et/ou rachat 2ème pilier
- Attestation cotisation assurance vie
- Assurance maladie (LAMAL, complémentaires, primes pour enfant également)
- Frais médicaux à votre charge
- Attestation dons effectués en Suisse
- Si enfant(s) à charge, attestation frais de garde (la cantine n'est pas déductible)
- Justificatifs d'intérêts d'emprunts (crédit à la consommation, carte de crédit)

PENSION ALIMENTAIRE :

- Justificatif pension alimentaire versée ou perçue

DIVERS :

- Identifiants déclaration fiscale
- Livret de famille (uniquement si enfant à charge)
- Attestations des comptes bancaires au 31.12

L'établissement de votre déclaration fiscale a un coût de **CHF 150.-**.

Supplément de CHF 50.-, par bien immobilier